

AFFAIRE N° 13 - Attribution du nom de "Maréchal De Lattre de Tassigny" à une rue de Saint-Denis.

LE SECRÉTAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Alors que de nombreuses villes de France honorent le Souvenir du Maréchal De Lattre de Tassigny, la ville de Saint-Denis ne compte aucune rue dont le nom rappellerait la mémoire de ce grand soldat.

Reprenant un vœu de l'Association Rhin et Danube, je vous propose d'attribuer ce nom à une des principales artères de Saint-Denis, que je vous demande également de choisir.

LE MAIRE - Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Le Conseil Municipal, A L'UNANIMITÉ, se prononce favorablement pour l'attribution du nom de "Maréchal de Lattre de Tassigny" au CD 44, entre le carrefour du Butor et l'Eglise de Sainte-Clotilde.

Vu
Pour le Préfet et par délégation
Le Préfet des finances et des
Collectivités locales
Soyez Paul PASTOR
Pour copie conforme
Saint Denis, le 18/10/77
Le Chef de Bureau délégué
J. LACOSTE